

**École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel**

**Compte rendu du Conseil**

**Lundi 13 mai 2024**

**14h00-17h00**

**Salle A 208, campus Lettres et sciences humaines, Nancy**

**Présent·es** : Stéphanie Bertrand, Lioudmila Chvedova, Nathalie Collé, Stéphane Dufour, Anne Feler, Béatrice Fleury, Manon Kuffer, Françoise Lartillot, Hajer Mestaysser, Aude Meziani, Fabrice Montebello, Lucile Pierron, Thomas Petruzella, Pascal Raggi, Lucie Rydzek, Giuseppe Sangirardi, Katsiaryna Siniapkina, Isabelle Vitry.

**Excusé·es** : Julie d’Andurain, Gilles Drogue, Véronique Ckockaert, Catherine Lanneau, Dominique Longrée, Daniel Meyer.

**Invité.es :** Julie Ambal, Claire Placial

***Informations générales***

1. Semaine de la recherche 2024

La cinquième édition de la semaine de la recherche se déroulera du 23 au 27 septembre 2024. Pour accompagner les collègues qui le souhaitent dans la démarche :

* ORION propose du 8 mai au 30 juin, un appel à manifestations qui soutiendra prioritairement les événements organisés dans le cadre de la semaine de la recherche : [https://www.univ-lorraine.fr/osezlarecherche/2022/12/20/appel-a-manifestations-scientifiques-et-ou-ludiques/](https://factuel.univ-lorraine.fr/node/23420)
* La Direction de la vie universitaire et de la culture met en place le mardi 25 juin une formation pour organiser une visite de laboratoire : <https://factuel.univ-lorraine.fr/node/26382>

À cette occasion, l’ED invitera les animateurs et animatrices des clubs ORION à présenter leurs activités au sein de ce dispositif. Comme cela avait déjà été suggéré, les doctorants et doctorantes sous contrat devront être présents, quelle que soit leur année d’inscription. Un courrier leur sera adressé en ce sens. La date choisie pour cette manifestation est le vendredi 27 septembre.

1. Proposition de conférence sur Fernand Braudel par Chrystalle Zebdi-Bartz

Le conférencier Peter Schöttler – dont le nom avait été suggéré par Chrystalle Zebdi-Bartz – n’est pas disponible pour assurer la rentrée comme nous l’avions espéré. Les membres du conseil sont invités à faire des propositions avant le mois de juillet, mais en s’assurant de leur faisabilité. Ceci afin de planifier dans de bonnes conditions la venue du conférencier ou de la conférencière.

1. La candidature au contrat doctoral handicap de l’ED d’Anne-Laure Mousset, n’a pas été retenue par le CLED
* Directeur de thèse : Alex Demeulanaere
* Unité de recherche : Écritures
* Sujet : Prince des nuées ou ange déchu ? De l’insatisfaction terrestre aux paradis céleste et artificiels de deux voyageurs ailés

Parmi les arguments avancés, figurent l’expérience et l’âge de la candidate, priorité ayant été donnée

aux jeunes candidates et candidats.

1. Lancement de la campagne des CSI

Envoi d’un courriel à toutes les doctorantes et tous les doctorants :

* Rappel du cadre légal
* Etapes et règles de déclaration des membres CSI (si déclaration non effectuée à ce jour)
* Etapes de réalisation du CSI
* Date limite de rendu des rapports : 14 juillet
1. Dématérialisation

Celle-ci se poursuit et touche désormais l’inscription dérogatoire. Chaque étape sera expliquée et fera l’objet de courriers pour en annoncer les modalités.

***Validation du CR du 25 mars 2024***

Le compte-rendu est approuvé par la majorité des membres présents au conseil. Ayant été absents lors du conseil du 25 mars 2024, deux membres ont souhaité ne pas prendre part au vote.

***Présentation d’une candidature à la direction de l'école doctorale***

Le conseil de l’école doctorale a auditionné Stéphane Dufour (professeur en sciences de l’information et de la communication, directeur-adjoint du CREM), seul candidat à la direction de l’école doctorale, à compter du 1er septembre 2024. Le candidat a pris la parole en présentant son parcours puis son projet doctoral en 6 grands axes qui s’inscrivent dans la continuité du travail initié par Béatrice Fleury.

Stéphane Dufour a précisé qu’il travaillerait en synergie avec deux directrices-adjointes :

* Claire Placial, maîtresse de conférences HDR en littérature comparée, membre du centre de recherches Écritures ;
* Françoise Lartillot, professeure en Langues et littératures germaniques, directrice du CEGIL et actuelle directrice-adjointe de l’ED.

Sa présentation a duré 20 minutes. Elle a été suivie par un échange d’une durée de 20 minutes également. À la suite de cette présentation et de cet échange, le conseil a procédé à un vote et cette candidature a été validée à l’unanimité des membres présents. Stéphane Dufour présentera donc sa candidature au conseil scientifique et prendra ses fonctions le 1er septembre 2024. Jusque-là, il sera associé aux missions de l’ED pour se familiariser aux dossiers de celle-ci.

***Campagne contrat doctoral***

Ce dont nous sommes assurés est que nous bénéficierons de :

* CLCS : 2 contrats
* LLECT : 6 contrats

Il est possible que l’ED bénéficie de contrats LPR supplémentaires :

* 1 voire 2 LLECT ?
* 1 CLCS ?

La réponse ne sera transmise à l’ED que mi-juin.

Nombre de candidatures reçues pour le recrutement :

* CLCS : 6
* LLECT : 20 dont 3 « non admissibles » (une demande est arrivée hors délais ; une présente une thèse qui serait dirigée par un directeur encadrant déjà 10 thèses ; une n’a pas été validée par l’unité de recherche correspondante).

Lors de la présentation des candidatures, une discussion est engagée sur ce que le conseil entend par thèse sous contrat. En effet, ne peuvent candidater que les doctorantes et doctorants dont les directeurs et directrices pressentis encadrent moins de deux thèses sous contrat doctoral. Pour éviter toute ambiguïté, le *Vade-mecum* de l’ED précisera que les deux thèses sous contrat ne sont pas limitées aux années de financement mais couvrent les années qui vont de l’inscription à la soutenance.

Après qu’aient été établies les deux listes de candidates et candidats qui seront auditionnés, celles-ci ont été mises au vote et approuvées.

Liste des candidates et candidats du pôle CLCS :

* 1 contre
* 6 abstentions
* 9 favorables

Liste des candidates et candidats du pôle LLECT :

* 16 favorables

Les auditions se dérouleront les 27 et 28 juin 2024. Les 6 candidates et candidates du pôle CLCS seront auditionnés sur le site de Nancy le 27 juin matin. Ceux et celles du pôle LLECT sur le site de Nancy le 27 juin après-midi puis sur le 28 juin sur le site de Metz. Des courriers seront envoyés à toutes et tous pour préciser les modalités d’organisation du concours.

***Campagne mobilité - vague 2***

Pour rappel, l’enveloppe « mobilité de l’ED » est de 16 000 €. Lors de la 1ère vague, 1 1791 € ont été attribués. Il reste donc 4 209 € à dépenser pour cette enveloppe. Pour la vague 2, 20 dossiers ont été envoyés pour un montant total des dépenses (au titre de l’ED) de 5096 €. La différence entre la dépense possible et celle demandée est de 887 €.

Sachant que l’ED percevra un soutien du dispositif ORION pour la mobilité internationale, toutes les demandes sont acceptées. Selon leur nature, elles seront ou bien financées par l’enveloppe dédiée, ou bien par le dispositif ORION. Si une somme s’avère à disposition, une autre campagne sera lancée par l’ED.

Cet aspect a été mis au vote et validé par la totalité des membres présents.

***Prix de thèse***

5 candidats et 1 candidate ont déposé un dossier pour concourir au prix de thèse. Tous sont de grande qualité. Le conseil a examiné chacune des candidatures en prenant en compte à la fois la grille transmise par l’établissement pour la sélection du candidat ou de la candidate mais aussi l’identité de l’ED et des recherches conduites en son sein. Après discussions et échanges, le conseil a choisi la candidature d’Élie Teicher. Ce dernier a soutenu une thèse en Histoire et en cotutelle, sous la direction de François Audigier (Université de Lorraine, CRULH) et de Catherine Lanneau (Université de Liège). Le titre est : « Polices, protestataires et manifestations violentes. Une histoire de la contestation de rue en Belgique (1965 - 1985) »

Deux doctorants et une doctorante ont été distingués par un Prix de thèse ED :

* Théo Georget « "Longwy la rouge". Restructuration sidérurgique, économie morale et mobilisations sociales : monographie d’un bassin industriel en lutte (1978-1984) » (directeur : François Audigier ; CRULH) ;
* Nassima Hassani « Caractérisation des îlots de chaleur de saison chaude dans les territoires de l'Eurométropole de Metz (France) et du Grand Casablanca (Maroc) : observation, perception, vulnérabilité » (directeurs : Gilles Drogue et Saïd Sghir, LOTERR) ;
* Quentin Muller « Les intendances françaises de l'espace lorrain au XVIIe siècle (1619-1698) » (directeurs : Laurent Jalabert et Olivier Chaline ; CRULH).

Chacun de ces prix a été mis au vote et approuvé par la totalité des membres présents.

***Questions diverses***

1. Déplacement de chercheurs et chercheuses

Une doctorante souhaite savoir si les déplacements de chercheurs et chercheuses étrangers invités dans le cadre des conférences de l’association Ici’doc peuvent être financés. Il leur est suggéré de présenter et chiffrer ce programme de conférences afin de savoir si l’ED peut prendre en charge les dépenses. Un début de réponse a été donné : les financements ORION peuvent peut-être constituer une ressource. De plus, il est possible de profiter de la venue d’un conférencier à Ici’doc pour l’inviter à la conférence inaugurale de rentrée de l’ED. D’ailleurs, un collègue tunisien a accepté de présenter une conférence dans ce cadre. Il pourrait également intervenir lors de la journée de rentrée de l’ED. C’est Hajer Mestaysser qui va assurer la mise en relation entre l’ED et ce collègue.

1. Demande du LHAC

Le LHAC a souhaité faire part au conseil d’une difficulté administrative relative au cas d’un doctorant, Théo Dusang, inscrit en doctorat depuis le mars 2023. Depuis plusieurs mois, le LHAC a obtenu une demi-contrat doctoral *via* le ministère de la Culture et vient de bénéficier d’une dérogation spécifique pour que le contrat débute après la première année d’inscription du doctorant. En outre, l’Université de Mons vient d’attribuer le demi contrat manquant.

Seule difficulté sur ce dossier : Mons pourrait être en mesure d’exiger une convention de cotutelle pour ce doctorant – avec financement – alors que les règles de l’UL sont strictes à l’égard des cotutelles qui ne peuvent pas démarrer après la 1e année d’inscription du doctorant.

Le laboratoire souhaite en informer le conseil et obtenir éventuellement son soutien pour assurer le financement et la coopération des deux institutions.

Depuis les discussions en conseil, des renseignements ont été pris auprès de Clotilde Boulanger, vice-présidente en charge des affaires doctorales. Du fait des financements obtenus, elle pourrait être favorable à la mise en place de cette cotutelle.